



**Union nationale métisse
Saint-Joseph du Manitoba**

Mémoire déposé auprès du Comité sénatorial
permanent des langues officielles

Par l'Union nationale métisse Saint-Joseph du
Manitoba

Le lundi 31 mai 2021

Table des matières

Informations et coordonnées	3
Devise, mandat et mission	4
1.0 Contexte : bref survol historique de la Nation Métisse	5
2.0 Les Fidèles à Riel, fidèles à la dualité linguistique	6
3.0 Bref survol historique de l'Union nationale métisse Saint-Joseph du Manitoba	7
4.0 La marginalisation des Métis et l'assimilation des Métis canadiens-français de la Rivière-Rouge	8
5.0 Un retour vers la langue, un retour vers les racines	9
6.0 L'Union nationale métisse : une minorité au sein d'une minorité en des temps de Réconciliation	10
7.0 Nos recommandations	11
8.0 Conclusion	12
Références	13

Union nationale métisse Saint-Joseph du Manitoba
340, boulevard Provencher
Centre du Patrimoine • Salle Neil-Gaudry
Winnipeg, Manitoba
R2H 0G7

www.unmsjm.org
204-306-4677
unmsjm@gmail.com

Personne-contact :
Paulette Duguay, Présidente
paulette.duguay.mb@gmail.com

Notre Exécutif :

Présidente :	Paulette Duguay
Vice-Président :	Justin Johnson
Adjudante :	Dée-Anne Vermette
Secrétaire :	Patrick Dubois
Trésorier :	Dominique Duguay
Aîné estimé :	Guy Savoie

Nos conseillères et conseillers :

Elaine Beauchemin
Robert Gendron
Christine Graff
Nancy Gouliquer
Daneige Edey
Marjolaine Pelletier

La devise de l'Union nationale métisse Saint-Joseph du Manitoba est :

"Afin que nous soyons davantage unis, comme l'ont été nos ancêtres"

Notre mandat et notre mission :

Les objectifs principaux de l'Union nationale métisse Saint-Joseph du Manitoba étaient et restent toujours :

- l'unité des Métis canadiens-français de la Rivière-Rouge;
- la représentation des Métis canadiens-français de la Rivière-Rouge en tant que peuple fondateur de la Nation Métisse;
- la protection du peuple Métis canadien-français de la Rivière-Rouge et de ses intérêts;
- la protection, l'épanouissement et la mise en valeur de la société Métisse canadienne-française de la Rivière-Rouge, de ses traditions et de sa culture, ainsi que la diffusion de son histoire.

1.0 CONTEXTE : BREF SURVOL HISTORIQUE DE LA NATION MÉTISSE

La Nation Métisse a son berceau dans les terres de la vallée de la rivière Rouge et ses citoyens sont originaires de la vaste étendue connue comme le Nord-Ouest (Teillet, 2019). Comme l'écrit l'éminente chercheuse Métisse Brenda Macdougall :

« [...] this society emerged in the late eighteenth and early nineteenth centuries in the western interiors of Canada, between Lake Superior up to the Rocky Mountains and in the northwestern United States between Minnesota and Montana, and carved itself a new and distinct cultural identity. »
(Macdougall, 2021: 236)

Cette Nation, constituée d'une diversité de peuples de souches, de langues et de traditions multiples, s'est reconnue comme unie à travers l'histoire à de nombreuses reprises (Teillet, 2019), allant de la Grenouillère à la pendaison du héros et chef Métis Louis Riel, en passant par la Résistance de la Rivière-Rouge, la bataille du Grand-Coteau ou la Bataille de Batoche. C'est aussi lors de ces moments historiques que la Nation Métisse s'est comprise non seulement « *in terms of their common roots but were recognized by other [...] peoples as well* » (Andersen, 2021 : 178) que ceux-ci soient d'autres nations Autochtones, les Britanniques, le Canada ou les Canadiens français du Bas-Canada.

Ces peuples, bien que divers – les half-breeds, les Rupertslanders, pour n'en nommer que quelques-uns –, se reconnaissaient l'un l'autre comme concitoyens et s'unissaient dans cette diversité; ils se disaient Métis. Parmi les divers peuples qui constituent les Métis de la Rivière-Rouge, se retrouvaient aussi les Métis canadiens-français (Vermette, 2000 [1981]).

Nous sommes leurs descendant•es. Nous portons leurs voix, leur vision et leurs histoires. Nous chérissons l'héritage qu'elles et ils nous ont légué et que nous léguerons, à notre tour, à nos enfants. Nous sommes le peuple Métis canadien-français de la Rivière-Rouge et voici notre Mémoire.

2.0 LES FIDÈLES À RIEL, FIDÈLES À LA DUALITÉ LINGUISTIQUE

La formation d'un Gouvernement provisoire en 1869, le premier gouvernement manitobain, est un exemple éloquent de l'unité de la Nation Métisse dans sa diversité et de son profond respect pour la dualité linguistique; seize (16) paroisses Métisses – huit franco-catholiques et huit anglo-protestantes – dont les habitants étaient unis dans une résistance ardue mais nécessaire pour la protection des terres ancestrales qui les ont vus naître.

De cette résistance, et des négociations qui en ont découlé, est née la cinquième province à entrer dans la Confédération canadienne, la province du Manitoba.

L'Acte du Manitoba, le document constitutif de cette cinquième province canadienne, était issue de la Liste des droits, conçue et défendue par Louis Riel et la délégation Métisse qui s'est présentée à Ottawa en 1870 pour négocier l'entrée en Confédération du Manitoba, la seule province canadienne qui sera fondée par un peuple autochtone et la seule province canadienne qui sera fondée bilingue, jetant des bases solides pour ce qui a trait à la dualité linguistique au Canada.

*« [R]egardez-nous agir. Nous allons travailler et
obtenir la garantie [sic] de nos droits et des vôtres.
Vous viendrez à la fin partager. »
- Louis Riel*

Avec ce document constitutif venaient enchâssés des droits linguistiques, religieux et scolaires qui représentaient non seulement la diversité et la dualité linguistique de la Nation Métisse mais qui se voulaient aussi le reflet de la société manitobaine en devenir, rêvée par les leaders Métis de l'époque (Huel, 1985).

Avec la consolidation de la Confédération canadienne dans l'Ouest et l'arrivée de colons Canadiens est aussi rapidement venu le bafouement des droits linguistiques qui accordaient une protection au français dans le paysage législatif manitobain, un droit revendiqué et négocié par Louis Riel lui-même et par son gouvernement provisoire (Teillet, 2019).

Le français étant un vecteur pourtant important de la transmission culturelle et patrimoniale d'un grand nombre de citoyens de notre Nation à la fin du 19^e siècle (Bocquel, 2012), ces changements législatifs ont eu pour conséquence une marginalisation de la Nation Métisse. Pour un contingent important de ses locuteurs français, s'ensuit une assimilation linguistique flagrante qui fait encore des ravages aujourd'hui pour ce qui est de la cohésion sociale et l'unité de notre Nation. En effet, il n'est pas rare de croiser un•e Métisse dont le patronyme est canadien-français et dont l'ancêtre Métis canadien-français de la Rivière-Rouge parlait le français il y a seulement quelques générations mais qui, de nos jours, est accablé•e par une grande insécurité linguistique voire d'un dédain pour le français – un résultat attristant du racisme et de la marginalisation des Métis au sein même des collectivités francophones dans l'Ouest canadien.

3.0 BREF SURVOL HISTORIQUE DE L'UNION NATIONALE MÉTISSE SAINT-JOSEPH DU MANITOBA

Un organisme – unique en son genre au pays –, l'Union nationale métisse Saint-Joseph du Manitoba (ou UNMSJM), s'est cependant distingué en la matière et a su offrir un espace aux descendants des Métis canadiens-français de la Rivière-Rouge où leurs familles ont pu œuvrer en français et transmettre leurs savoirs de générations en générations.

Elle retrace ses origines au 24 septembre 1884 à Batoche lorsqu'à l'église Saint-Antoine-de-Padoue après la messe du dimanche, Gabriel Dumont, Louis Riel et d'autres patriotes Métis de l'époque fondèrent l'Association Saint-Joseph – le nom du patron ayant été choisi par Louis Riel lui-même. L'Association devint l'Union Métisse Saint-Joseph en 1887.

C'est cet organisme, maintenant connu sous le nom de l'Union nationale métisse Saint-Joseph du Manitoba, qui fonctionne en continu en français depuis 134 ans, qui est l'organisme porte-parole des Métis canadiens-français de la Rivière-Rouge depuis ce temps. Ce faisant, l'UNMSJM est donc non seulement la doyenne des organismes francophones du Manitoba mais elle est aussi, hier comme aujourd'hui, le seul organisme franco-Autochtone de la province. *L'Union nationale métisse représente donc une minorité racialisée au sein d'une minorité linguistique.*

L'Union nationale métisse crée depuis des générations un espace où les familles Métisses peuvent se réunir en français. L'Union nationale métisse coordonne une programmation variée qui permet à ses membres de transmettre le patrimoine Métis en français ainsi que de protéger et de mettre en valeur la société Métisse, ses traditions et sa culture. L'Union nationale métisse a de surcroît comme ligne directrice et comme mandat l'unité des Métis de la Rivière-Rouge ainsi que la protection du peuple Métis canadien-français de la Rivière-Rouge et de ses intérêts.

4.0 LA MARGINALISATION DES MÉTIS ET L'ASSIMILATION DES MÉTIS CANADIENS-FRANÇAIS DE LA RIVIÈRE-ROUGE

Au tournant du 20^e siècle, les citoyen•nes de la Nation Métisse se sont vu•es de plus en plus marginalisé•es. Notre mode de vie s'est vu drastiquement modifié avec l'arrivée de colons et le *homesteading*; nos terres ancestrales étaient reprises et vendues aux nouveaux immigrants arrivant de l'Est du Canada, délogeant ainsi grand nombre de nos concitoyen•nes. Nos moyens de subsistance traditionnels, aiguisés par des générations de commerçants et de chasseurs qui sillonnaient les plaines du Nord-Ouest pour faire subsister la traite des fourrures ainsi que pour subvenir aux besoins de nos familles, se voyaient rapidement éradiqués.

Sous le fardeau des intolérances du 20^e siècle, beaucoup de familles Métisses canadiennes-françaises ont senti qu'elles devaient choisir une identité – soit la famille se disait Métisse ou elle se disait Canadienne française. Les familles choisissant la première identité ne revendiqueraient plus leur attachement à une langue qui, jusqu'aux années 1960, était transmise en catimini au Manitoba dans des espaces familiaux et paroissiaux souvent fermés et eux-mêmes intolérants à leur diversité intrinsèque. Les familles choisissant la deuxième identité s'assimileraient aux divers bastions canadiens-français qui se formaient à travers les plaines mais laisseraient tomber leur composante autochtone.

Bien entendu, certaines familles ont su jouer dans l'interstice, gardant la spécificité propre du peuple Métis canadien-français de la Rivière-Rouge. Ces familles (les Vermette, les Desrosiers, les Savoie, les Beauchemin, les Teillet, les Bruce... et bien d'autres), aussi connu des familles canadiennes-françaises du Manitoba, sont celles qui ont gardé l'Union nationale métisse Saint-Joseph en vie durant la plus grande partie du 20^e siècle. Ces familles sont toutefois une minorité.

5.0 UN RETOUR VERS LA LANGUE, UN RETOUR VERS LES RACINES

L'Union nationale métisse observe depuis plusieurs années un renouveau dans la communauté Métisse et un engagement qui s'accroît pour la transmission culturelle et patrimoniale en français. Par ailleurs, l'Union nationale métisse observe aussi dans la communauté francophone du Manitoba un renouveau et un regain d'intérêt, en particulier chez la jeunesse, pour les traditions Métisses et l'histoire de notre peuple, toutes deux perdues pour certain•es depuis des générations. L'Union nationale métisse veut être là pour ces deux groupes, que nous considérons des grand•es délaissé•es de l'Histoire manitobaine et canadienne.

Pour celles et ceux qui ont le français mais souhaitent renouer avec les traditions ancestrales Métisses, la programmation de base de l'Union nationale métisse est d'une richesse inouïe. Notre programmation entièrement en français et unique au Manitoba et dans le Nord-Ouest nous démarque : ateliers, rassemblements, cercles d'artisans, tous offerts et animés uniquement en français. À travers notre riche programmation de base, nos membres peuvent renouer avec la culture et les traditions de nos ancêtres Métis et peuvent apprendre sur l'histoire de notre peuple et de notre Nation.

Pour celles et ceux qui ne parlent plus le français, l'Union nationale métisse est présente pour redonner à ces Métis•ses la chance de réclamer la langue de leurs Anciens, cette partie de leur héritage qui a été perdu, et ce entre Métis, en famille.

En somme, l'Union nationale métisse est là pour remplir un trou générationnel qui s'est créé lorsque les Métis canadiens-français de la Rivière-Rouge du Manitoba se sont vu obligés de cacher leur identité en raison de profonds préjugés dans la société canadienne. L'Union nationale métisse en fait énormément, mais nous savons qu'avec un appui renforcé, nous pouvons en faire encore plus!

Soulignons de surcroît que, de nos jours, au Manitoba, au moins 10,5% des Métis•ses recensé•es en 2016 ont confirmé avoir le français (ou le français et une autre langue) comme langue maternelle (Statistique Canada, 2016). Cette tendance démontre la perpétuité de la dualité linguistique au sein de la Nation Métisse, un état des faits qu'il est grand temps de

reconnaitre et de soutenir. Il s'agit là d'une population qui a besoin de l'Union nationale métisse et de ce qu'elle a à offrir.

6.0 L'UNION NATIONALE MÉTISSE : UNE MINORITÉ AU SEIN D'UNE MINORITÉ EN DES TEMPS DE RÉCONCILIATION

L'Union nationale métisse Saint-Joseph du Manitoba se réjouit qu'en ces temps de Réconciliation, ses bénévoles, ses Aîné•es et ses gardien•nes de savoir traditionnel sont sollicité•es de tous les côtés. Les Fidèles à Riel de l'Union nationale métisse sont honoré•es et ravi•es de pouvoir partager les savoirs et les expertises que leur ont légués leurs Ancêtres pour avancer des dossiers importants de Réconciliation, pour augmenter et améliorer le contenu Autochtone et Métis dans le contenu éducatif à tous les cycles d'enseignement, pour assurer une représentativité dans des comités, des événements officiels et des initiatives variées ainsi que pour offrir un point de vue Métis dans des dossiers prioritaires de la francophonie tant au niveau local que national.

Ce travail est un travail du cœur et nous sommes heureux de pouvoir contribuer. Il est cependant grand temps de reconnaître que l'Union nationale métisse, qui représente une minorité racialisée au sein d'une minorité linguistique, doit faire des bouchées doubles, et ce à chaque tournant. Le fardeau du travail prioritaire de la diversité et de l'inclusion et de l'important travail de Réconciliation, inscrit dans les Appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation du Canada, doit être relevé par tous et chacun; les expertises que les Métis•ses de l'Union nationale métisse peuvent amener à la table dans ces initiatives doivent être reconnues, comptabilisées et rémunérées selon leur juste valeur.

7.0 NOS RECOMMANDATIONS

Dans l'esprit du premier principe directeur du document *Français et anglais : Vers une égalité réelle des langues officielles au Canada*, à savoir la reconnaissance des dynamiques linguistiques et des droits existants en matière de langues autochtones ainsi que dans l'esprit des Appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation du Canada, nous recommandons :

1. L'octroi de ressources supplémentaires pour le fonctionnement de base de notre organisme, notamment pour l'agrandissement urgent de notre personnel.
2. Que la contribution continue de l'Union nationale métisse, de Aîné•es et gardien•nes de savoir sur diverses questions Autochtones et Métisses ainsi que dans des dossiers importants de la francophonie autour de la Réconciliation et de la diversité soit comptabilisée et reconnue. Nous recommandons plus particulièrement que soient réservés des fonds pour l'octroi d'honoraires à nos Aîné•es et gardien•nes de savoir lorsqu'elles et ils contribuent leurs savoirs et expertises dans des dossiers du réseau associatif de la francophonie, tant au niveau local que national.
3. L'approfondissement continu de nos partenariats avec les différents paliers de gouvernements – fédéral, provincial, régional et municipal.
4. L'octroi des ressources spécifiques afin de pouvoir développer des partenariats qui bénéficient les Métis francophones au rural.
5. L'octroi de ressources spécifiques pour que l'Union nationale métisse puisse agrandir son offre de services pour les Métis qui souhaitent réclamer le français, par exemple par l'offre de cours de langue française dédiés spécifiquement à cette clientèle particulière.
6. L'octroi de fonds supplémentaires pour desservir la clientèle grandissante de l'Union, à savoir les 9 400 Métis•ses manitobain•es qui ont le français comme langue maternelle.

L'UNMSJM fait donc appel au Comité sénatorial permanent des langues officielles de considérer l'important mandat que soutient l'Union nationale métisse – qui ne fait que nourrir, enrichir et renforcer la dualité linguistique au Manitoba et au Canada et la diversité de la francophonie dans le Nord-Ouest – et de considérer fortement à soutenir davantage l'exercice de celui-ci par un soutien financier renforcé qui permettra à ses membres de faire vivre la culture, l'histoire, le patrimoine et l'héritage franco-Métis au Manitoba et dans le Nord-Ouest.

8.0 CONCLUSION

En conclusion, soulignons que, dans l’immédiat, l’Union nationale métisse a urgemment besoin d’une plus grande équipe rémunérée qui puisse appuyer les bénévoles dévoués qui ont soutenu et amené notre grand organisme, jusqu’ici, pendant 134 ans.

Depuis le début de notre financement de base en 2019, du montant de 125 000\$ annuellement de Patrimoine canadien, nous avons démontré une grande créativité et avons su nous entourer d’un personnel qualifié, engagé et professionnel qui nous amène loin. Mais pour aller encore plus loin, il nous faut plus de monde autour de la table! Ce monde, nous le connaissons... ce monde, ces Métis•ses, sont dans nos familles, chez nos cousins, dans nos réseaux. Et ils veulent participer à notre éclosion, à notre renouveau! Mais les ressources financières nous manquent. Elles manquent pour ramener ces jeunes professionnel•les Métis•ses sous notre aile et laisser leurs expertises, leur professionnalisme et leurs connaissances guider l’Union nationale métisse pour ses 134 prochaines années.

Nous avons démontré dans ce document comment l’Union nationale métisse vient contribuer et enrichir le mandat de la dualité linguistique que le Gouvernement du Canada assume. Mais comprenez bien, Mesdames, Messieurs, que ce ne sont pas que les actions contemporaines de l’Union nationale métisse et des Métis de Saint-Joseph qui nourrissent ce rêve de la dualité linguistique et qui le concrétisent au quotidien mais bien notre Histoire et nos actions passées et continues à travers le temps, à travers 134 ans de vie et de résilience. Au 19^e siècle, les Métis se sont prouvés des leaders avant-gardistes de la définition de ce que pouvait et devait être la dualité linguistique dans la Confédération canadienne. Aujourd’hui, les leaders de l’Union nationale métisse Saint-Joseph du Manitoba vous montrent, sur les pages de ce Mémoire, qu’au 21^e siècle, nous sommes non seulement encore de la partie, mais nous avons déjà la main à la pâte – dans nos familles, dans nos communautés, dans nos collectivités rurales et urbaines. Chez nous, dans nos terres ancestrales, au centre du Canada.

En famille, on y arrivera !
Vive les Métis et leurs ami•es !
Uni•es dans la Réconciliation !

Références

- Blay, Jacqueline. 1987. *L'Article 23. Les péripéties législatives et juridiques du fait français au Manitoba, 1970-1986*. Saint-Boniface : Les Éditions du Blé.
- Blay, Jacqueline. 2010. *Histoire du Manitoba français. Tome 1 : Sous le ciel de la Prairie, des débuts jusqu'à 1870*. Saint-Boniface : Les Éditions du Blé.
- Bocquel, Bernard. 2012. *Les Fidèles à Riel. 125 ans d'évolution de l'Union nationale métisse Saint-Joseph du Manitoba*. Saint-Vital : Les Éditions de la Fourche.
- Bocquel, Bernard. 2018 (21 mars), « L'indispensable Union nationale métisse », *La Liberté*, le 21 mars 2018.
- Commission de vérité et réconciliation du Canada, 2012. *Commission de vérité et réconciliation du Canada : Appels à l'action*. En ligne, < http://trc.ca/assets/pdf/Calls_to_Action_French.pdf>.
- Dauphinais, Luc. 1993. *Histoire de Saint-Boniface. Tome 1 : À l'ombre des cathédrales. Des origines de la colonie jusqu'en 1870*. Saint-Boniface : Les Éditions du Blé.
- Dorge, Lionel. 1973 [1938]. *Introduction à l'étude des Franco-Manitobains. Essai historique et bibliographique*. Saint-Boniface : La Société Historique de Saint-Boniface.
- Hébert, Raymond-M. 2004. *Manitoba's French-Language Crisis. A Cautionary Tale*. Montréal/Kingston: McGill-Queen's University Press.
- Huel, Raymond (dir.). 1985. *The Collected Writings of Louis Riel /Les Écrits complets de Louis Riel. Volume 1: 29 December/décembre 1861 – 7 December/décembre 1875*. Edmonton: The University of Alberta Press.
- Kermoal, Nathalie et Chris Andersen (dir.), 2021. *Daniels v. Canada. In and Beyond the Courts*. Winnipeg/Treaty 1 Territory: University of Manitoba Press.
- Leroux, Darryl. 2019. *Distorted Descent. White Claims to Indigenous Identity*. Winnipeg/Treaty 1 Territory: University of Manitoba Press.
- Saint-Onge, Nicole, Carolyn Podruchny et Brenda Macdougall. 2012. *Contours of a People Metis Family, Mobility, and History*. Norman: University of Oklahoma Press.
- Statistique Canada, 2016, « Langue maternelle autochtone », *Recensement de la population de 2016*.
- Teillet, Jean. 2019. *The North-West is Our Mother. The Story of Louis Riel's People, The Métis Nation*. Toronto: Harper Collins Publishers Ltd.
- Vermette, Auguste et Marcien Ferland. 2000 [1981]. *Au temps de la Prairie : l'histoire des Métis de l'Ouest canadien*. Saint-Boniface: Les Éditions du Blé.